

.....
**Appel à contributions
pour un colloque international de
l'Association Française de Science Politique**

Groupe de Recherche sur les Parlements et les Parlementaires
Section d'Etudes Européennes
Groupe d'Analyse Electorale



**Appel
date limite :
1^{er} avril 2009**

Le lien électoral au Parlement européen

19-20 novembre 2009

Strasbourg

Maison Interuniversitaire

des Sciences de l'Homme / Alsace



**Responsables : Olivier Costa, Dorota Dakowska,
Yves Déloye, Annie Laurent, Olivier Rozenberg**



Les représentants des Etats membres de la CEE décidèrent en 1976 que les députés siégeant au Parlement européen (PE) seraient issus d'élections nationales directes et non plus des parlements nationaux. Les effets de cette décision furent multiples, contradictoires et en partie inattendus. D'une part, la démocratisation de la sélection des députés européens appuya l'affirmation du PE. Même si la dynamique de montée en puissance de l'assemblée fut initiée antérieurement, les élections européennes la confortèrent et l'accéléchèrent. Dans les années 1980 et 1990, les gouvernements décidèrent ainsi, lors de chaque révision des traités, de donner davantage de prérogatives au PE. Même s'ils ne l'ont pas fait explicitement par référence à sa « légitimité électorale », celle-ci a pesé dans leur choix. L'élection des membres

du PE ne parvint toutefois pas à répondre aux critiques et aux craintes de beaucoup quant à la faible légitimité démocratique de l'Union européenne (UE). Le processus volontariste consistant à légitimer le système communautaire par sa parlementarisation semble avoir échoué – au moins en partie. En témoigne la défiance qui s'est exprimée vis-à-vis de l'intégration européenne à l'occasion du rejet par référendum de plusieurs traités, mais aussi certaines caractéristiques des élections européennes : la forte abstention, la nationalisation des enjeux, le succès de partis contestataires, la méconnaissance du PE et de ses membres, ou encore la préférence donnée aux arènes nationales par les principaux dirigeants politiques européens.

Ce bilan contrasté de la réforme de 1976 et de celles qui ont suivi conduit à s'interroger sur la spécificité et la qualité du lien électoral reliant les citoyens européens aux membres du PE. Ce lien est-il spécifiquement défaillant ? Faut-il attribuer ses distorsions apparentes à la nature transnationale de l'Union et plus précisément à la nature éclatée du geste électoral dont procède la sélection des eurodéputés ? Cette défaillance est-elle avérée ? Si l'on met à distance l'idée normative de la résorption du déficit démocratique par la parlementarisation de l'UE, plusieurs éléments peuvent en effet conduire à relativiser le diagnostic d'un délitement du lien électoral. Il faut d'abord rappeler que de nombreux phénomènes observés lors des élections européennes affectent également les scrutins nationaux, à commencer par l'abstention et la montée de la défiance politique. L'éloignement du PE peut ensuite être rapporté à la dimension continentale de l'assemblée, 700 à 800 élus ayant la charge de représenter près d'un demi milliard d'individus. Il doit aussi être interrogé en étudiant les caractéristiques sociales ainsi que les opinions et attitudes des élus européens. Les opinions des eurodéputés vis-à-vis de la construction européenne comme des questions économiques et sociales sont-elles distinctes de celles des citoyens qu'ils représentent ? Les citoyens choisissent-ils des types d'élus différents lors des scrutins nationaux et des élections européennes ?

Depuis l'enquête *Political representation in Europe* menée à l'occasion des élections européennes de 1994 (1), de nombreux travaux ont été réalisés autour de ces questions. Ce colloque a pour ambition d'en faire le bilan, dans le prolongement du précédent colloque consacré par l'AFSP au Parlement européen (2), en saisissant leurs spécificités nationales et partisanes comme leurs évolutions depuis le début des années 2000. L'étude du lien électoral peut être organisée autour de trois thèmes :

1. Le comportement électoral lors des élections européennes : vers « une normalisation » des élections européennes ?

Dans le prolongement des réflexions menées en 2004, il s'agit ici de s'interroger sur la difficile émergence d'un acte électoral proprement européen. Malgré plusieurs réformes (dont la plus importante aura probablement été l'homogénéisation partielle du mode de scrutin des eurodéputés en 1999), la scénographie électorale européenne peine à symboliser un lien politique européen. Les élections de 2009 traduisent-elles une normalisation susceptible d'atténuer le déficit d'europanisation du lien électoral symbolisé par le PE ? La consolidation des fédérations européennes de partis permet-elle l'émergence d'identification partisane propre au niveau européen ? L'acte électoral européen manifeste-t-il par son accomplissement l'émergence d'une citoyenneté européenne voire d'une identification post-nationale neuve ? Quel est l'impact de l'élargissement du corps électoral en 2004 et 2009 sur l'exercice de cette citoyenneté électorale européenne ? Les citoyens européens useront-ils plus qu'auparavant de ce droit de vote qui permet aux ressortissants communautaires de participer aux élections européennes dans leur pays de résidence ?

2. La professionnalisation des élus au Parlement européen

De nombreuses études attestent d'une professionnalisation progressive des membres du PE. Tandis que les dilettantes et (pré)retraités y sont moins nombreux, certaines figures s'imposent en interne comme des leaders reconnus. Cette évolution est le plus souvent envisagée comme le produit d'un cumul de ressources institutionnelles. Or, les professionnels du PE ont également pour caractéristique d'enchaîner les mandats parlementaires. L'élection directe du PE peut-elle être considérée comme favorable à la dynamique d'autonomisation du PE ? Ne produit-elle pas également des effets contraires avec la sélection d'impétrants venant bousculer cet entre-soi ou la non re-sélection de sortants en déficit d'éligibilité ? Quel est l'impact des élargissements successifs de l'UE sur la composition et la cohérence des groupes politiques transnationaux ? Si la diversité croissante semble de mise, distingue-t-on des divergences importantes si l'on compare les caractéristiques sociales et les trajectoires professionnelles des membres des différentes représentations nationales ?

► **Langues de travail :** français et anglais

► **Les propositions de contributions (une page) sont à envoyer avant le 1^{er} avril 2009**

à : dorota.dakowska@misha.fr

en indiquant à quelle session la contribution pourrait être rattachée.

► **Calendrier :**

date limite de réponse à l'appel : 1^{er} avril 2009

sélection des contributions : 1^{er} mai 2009

envoi des papiers pour mise en ligne sur le site web de l'AFSP : 1^{er} octobre 2009

3. L'incidence de l'élection directe sur le comportement des députés et le rôle du PE

Le lien électoral peut enfin être considéré en étudiant les effets de l'élection directe sur les députés et sur le positionnement du PE dans le régime de l'Union. Comme cela a été dit, l'élection a servi à légitimer la montée en puissance du PE. Une telle logique s'observe-t-elle également dans le cadre du processus législatif ordinaire, un député pouvant faire valoir sa qualité d'élu pour avancer ses positions ? L'élection directe impose également des contraintes associées à l'entretien de l'éligibilité auprès du parti chargé de la re-sélection du parlementaire, et des électeurs. La généralisation du scrutin de liste et la taille importante des circonscriptions affranchit-elle les élus du contrôle de l'électeur ? Les jeux parlementaires bruxellois, et notamment la constitution de majorités thématiques et/ou excédentaires, se déroulent-ils à l'abri des pressions électorales ? Comment les députés jouent-ils de leur onction électorale dans leurs rapports avec d'autres acteurs (représentants des autres institutions mais aussi représentants d'intérêts) ? Comment articulent-ils cette légitimité avec celle qu'ils peuvent tirer d'un dialogue avec les organisations de la « société civile » ? On s'interrogera au-delà sur les rapports entre le soutien électoral défaillant et l'affirmation de l'assemblée au sein du policy-making européen. La ténuité du lien électoral contribue-t-elle, en d'autres termes, à l'efficacité fonctionnelle du parlement ?

Le programme s'efforcera de comprendre une diversité d'approches (sous)disciplinaires, analytiques et méthodologiques. Dans tous les cas, la présentation de matériau empirique original sera privilégiée. Les interventions ne portant pas seulement sur les élections européennes en France et les eurodéputés français sont les bienvenues. Langues de travail : français et anglais.

Un module sera par ailleurs spécifiquement consacré à la présentation des thèses en cours ou soutenues récemment traitant des élections européennes et/ou du Parlement européen. La session est destinée à faire connaître ces travaux et également à cartographier l'état de la recherche française et européenne dans ce domaine. Les doctorants et docteurs intéressés sont appelés à se faire connaître, sachant qu'il leur est possible de soumettre parallèlement une proposition pour les trois sessions principales du colloque.

(1) Richard S. Katz, Bernhard Wessels (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration*, Oxford, Oxford University Press, 1999 et Hermann Schmitt, Jacques Thomassen (dir.), *Political Representation and Legitimacy in the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

(2) « La construction européenne au prisme des élections au Parlement Européen de juin 2004 », 18-19 novembre 2004, Strasbourg. Voir : <http://www.afsp-msh-paris.fr/activite/diversafsp/collgspgael04/collgsp04.html>. Voir aussi : Yves Déloye (dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris, Economica, 2005.